

ECOLE GEORGES QUARANTE
ECOLE EMILE LESOT B

Orchestres à l'école

Apprendre et jouer, ensemble !

Les objectifs

- Lutter contre l'exclusion en accompagnant des territoires et des populations qui souffrent de l'inégalité d'accès aux pratiques artistiques.
- Innover par des présentations publiques régulières en/ou hors cadre scolaire. Elles permettent de fixer des objectifs de progression et d'affiner l'évaluation individuelle et collective des élèves.
- Promouvoir la mixité par la mise en place d'échanges et de rencontres avec d'autres élèves, les musiciens et les artistes professionnels accompagnant le projet. Une passerelle est rendue possible avec le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens Métropole.
- Participer à la lutte contre l'échec scolaire en faisant redécouvrir le plaisir d'apprendre et en inscrivant les élèves dans une dynamique de réussite. Dans un orchestre, la réussite collective est conditionnée à l'engagement individuel. L'engagement des équipes pédagogiques, des enfants et des familles contribue au succès du projet.



**Dans un orchestre on apprend,
à respecter les autres et à se respecter
soi-même, on apprend à écouter, à lire,
à compter, à improviser, à s'exprimer...**

Les enfants sont mis en situation de réussite et d'exigence envers eux-mêmes en faisant de nombreux concerts dans, et en dehors de l'école. Au-delà de l'accès à la musique pour des enfants qui ne la pratiquent pas dans leur vie quotidienne, les orchestres à l'école offrent un véritable outil de cohésion sociale.

Renseignements

Service culture d'Amiens Métropole
Tel. 03 22 97 11 09
e.vautrin@amiens-metropole.com

www.amiens.fr





Orchestres à l'école

Orchestre à l'école est un dispositif existant depuis 10 ans à Amiens. Il permet aux enfants de pratiquer la musique et l'orchestre en et en dehors de l'école. Six classes se transforment en orchestre pendant trois ans. Les deux écoles concernées - l'école Georges Quarante d'Étouvie et l'école Lesot B d'Amiens Nord - bénéficient de l'implication de deux écoles de musique : Le Diapason et l'Ecole de musique Saint-Pierre.

Ce dispositif est mis en œuvre par Amiens Métropole et la Direction des services départementaux de l'Education Nationale. Il s'inscrit fortement dans la politique d'éducation artistique d'Amiens Métropole et participe au dynamisme culturel de son territoire. Pour que puisse vivre ce projet, la collectivité met à disposition de chaque enfant un instrument. Ceci permet à l'enfant et à sa famille d'être pleinement investis dans la réussite de l'orchestre et de pratiquer la musique en dehors des heures de classe. Cela permet également de renforcer la relation entre les familles et les écoles de musique.

Apprendre et jouer, ensemble !

→ C'est la transformation d'une classe entière en orchestre pendant trois ans, du CE2 au CM2. L'orchestre devient une "matière" à part entière et les enfants reçoivent 2h15 de cours par semaine (en temps scolaire et hors temps scolaire). Les deux écoles de musique partenaires enrichissent le contenu des interventions musicales en développant une action structurante et suivie et en organisant de nombreux concerts.

→ C'est un projet musical inscrit dans les deux écoles. Des professeurs de musique spécialistes de chaque instrument interviennent lors de ces séances de travail en orchestre en organisant régulièrement des séquences de travail par pupitre permettant de répondre aux besoins techniques spécifiques. Ils travaillent en étroite collaboration avec les professeurs de l'Education Nationale.



→ C'est une pédagogie innovante et adaptée. Les élèves qui pour la majorité d'entre eux n'ont jamais fait de musique, jouent dès le début en orchestre. Ils apprennent en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale. Pour cela les professeurs adaptent leur pédagogie et utilisent un répertoire spécifiquement créé pour atteindre un niveau musical de qualité, indispensable à la valorisation des élèves.

→ C'est une aventure collective impliquant les enfants, les équipes éducatives, les professeurs de musique, les écoles de musique et la collectivité ! Fortement ancré dans le territoire et s'appuyant sur les envies et les compétences des acteurs locaux, chaque orchestre est unique, tant sur le plan pédagogique, qu'artistique et organisationnel.

→ C'est un projet coordonné par Amiens Métropole et accompagné par de nombreux partenaires publics et privés. Les orchestres à l'école amiénois sont soutenus par l'Etat, la DSDEN Somme, la politique de la ville, la Ville d'Amiens, l'Association nationale Orchestre à l'école et leurs mécènes.

